

LES GRANDES RESSOURCES DE L'ÉGLISE

dans la Somme

L'Église ne vit que de ce qu'elle reçoit,
et ne dispose que des moyens financiers
que les fidèles lui donnent.

L'Église ne reçoit **aucune**
subvention publique, ni du
Vatican.



L'OFFRANDE DE MESSE

Qui la reçoit ? La paroisse

À quoi sert-elle ? Elle est reversée
au prêtre pour qu'il célèbre une
messe à l'intention qui lui est
donnée.



LE LEGS, DONATIONS

Qui les reçoit ? Le diocèse.

À quoi servent-ils ? Au
financement des chantiers
et des gros travaux.



LE CASUEL

Ce sont les
offrandes faites
à l'occasion
des baptêmes,
mariages et
sépultures.

Qui les reçoit ?

La paroisse

À quoi sert-il ?

Pour son
fonctionnement



LA QUÊTE PAROISSIALE

Qui la reçoit ?

La paroisse

À quoi sert-elle ?

Elle est destinée au
fonctionnement de celle-ci.
(chauffage, électricité, ...)



LE DENIER

Qui le reçoit ?

Le diocèse.

À quoi sert-il ?

Il est destiné à
la rémunération des
prêtres et des salariés
du diocèse.

Le Denier : quelques repères



Votre don au denier permet de financer :

- **La juste rémunération des prêtres** en activité ou à la retraite
- **Les salaires des laïcs en mission** : responsables de la catéchèse, du catéchuménat, de la pastorale, de la santé, des prisons, de la jeunesse, de la solidarité, etc.

POURQUOI **lier don et sainteté ?**

Vingt siècles d'histoire ont vu s'élever dans l'Église des milliers de saints, avec autant de vies et de visages différents. Des prêtres, des évêques, des religieuses, des martyrs, des mères de famille, des enfants ou des vieillards ; certains ne sont jamais sortis de leur cloître, d'autres ont traversé le monde pour faire connaître l'amour de Dieu. Tous ont pourtant un point commun : en se laissant modeler par Dieu au quotidien, en imitant le Christ par le don de soi, en brûlant d'amour, ils ont fait vivre et grandir l'Église. Sans crainte, nous pouvons prier avec eux et demander leur intercession !

À notre tour, en tant que fidèles, nous sommes appelés à faire vivre l'Église et à « fleurir là où Dieu nous a plantés »¹ : dans notre diocèse, en France, en 2024.

Il y a mille façons de vivre sa foi : la prière et les sacrements, bien sûr ; l'attitude du missionnaire qui partage sa joie de croire autour de lui ; le temps donné dans une mission d'Église, selon nos talents et notre appel. Mais l'un de nos devoirs de chrétien et de missionnaire ne doit pas être oublié : **le don matériel au diocèse ! Il témoigne de notre appartenance à l'Église, de notre solidarité entre membres du même Corps pour rémunérer dignement ceux qui consacrent leur vie au service de l'Évangile.**

¹ St François de Sales



Le prélèvement automatique

Pour votre diocèse, le prélèvement automatique permet de savoir sur quelles ressources il peut compter chaque mois et ainsi d'anticiper au mieux les dépenses régulières et les projets exceptionnels.

De votre côté, vous rendez pérenne et fidèle votre engagement et vous n'avez plus le souci de penser à donner ; vous lissez aussi votre dépense.

Vous pouvez annuler ou moduler votre don quand vous le souhaitez.

Suivons saint Paul qui affirme :

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement. »

(2 Corinthiens 9:7).



CÉLÉBRER

les sacrements de la foi : messes, baptême, mariage, réconciliation...



MONTRER

l'amour de Dieu pour chacun en l'accompagnant dans les grands événements de la vie.



SERVIR

les plus fragiles d'entre nous : les personnes malades, détenues, pauvres, isolées...



ANNONCER

haut et fort la Bonne Nouvelle : catéchisme, catéchuménat, aumôneries...



denier.catho80.com

